



## ÉDITO



**Laurence Lessard,**  
Directrice de projet  
Réseau de transport d'électricité

Le programme de rénovation du réseau électrique en Haute-Durance se poursuit avec un nouveau Directeur de projet, **Philippe Martin**. Avec plus de 95% des travaux aériens réalisés, les bénéfices sont concrets dès cet hiver pour les Hauts-Alpins. La mise en service en décembre d'une nouvelle ligne entre l'Argentière et le Monêtier-les-Bains renforce le réseau électrique à 63 000 volts au Nord de l'Argentière-la-Bessée. Dès 2020, le programme de démontage de pylônes va s'accélérer avec plus de 50% des anciens pylônes retirés du paysage. En parallèle, RTE poursuit la mise en œuvre des mesures de compensations dans le respect des engagements pris lors du Comité de Suivi environnemental comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro de l'Echo de la Haute-Durance.

## POINT SUR LES MESURES DE COMPENSATION EN FAVEUR DES ESPÈCES PROTÉGÉES

Le Comité de suivi environnemental du programme de rénovation du réseau électrique en Haute-Durance s'est tenu le 12 décembre dernier. Sous l'égide de la Préfète des Hautes-Alpes, il réunit les services de l'Etat, les services consulaires, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), l'ONF, la LPO, l'association Arnica Montana, le Parc National des Ecrins, ECO-MED, le CNRS, le centre de soin de la faune sauvage, et le Conseil départemental. Ce comité a pour mission de contrôler les engagements pris par RTE en assurant le suivi environnemental du projet dans sa phase de réalisation. Une opportunité aussi pour RTE de dresser le bilan sur l'avancement des mesures de compensations.



Restauration de prairies dédiées au pastoralisme



Restauration du cours d'eau de Barrachin pour permettre la reproduction des poissons



Restauration d'une zone humide pour maintenir la faune et la flore



Suivi scientifique par balise GPS d'aigles royaux : 21 individus équipés de balise GPS



Restauration de la végétation sur les anciennes zones de travaux



des zones de travaux en prairies ensemencées



Plantation de cultures pour favoriser le petit gibier



Etude de la présence de chauves-souris au niveau des ponts en Haute-Durance : 293 ouvrages expertisés 3 ouvrages à aménager



Mesure terminée



Mesure en cours



Création d'îlots de vieillissement en forêt pour favoriser le développement d'une faune diversifiée



Restauration d'une parcelle dégradée pour favoriser le développement de la flore (gagée des champs)



# UNE NOUVELLE LIGNE ENTRE L'ARGENTIÈRE ET LE MONÊTIER-LES-BAINS POUR RENFORCER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU BRIANÇONNAIS

La nouvelle ligne aéro-souterraine de 26 km entre le poste électrique de l'Argentière et celui de Serre-Barbin (le Monêtier-les-Bains) permet de renforcer le réseau électrique à 63 000 volts au Nord de l'Argentière-la-Bessée. Deux étapes avaient déjà été franchies respectivement en 2016 et 2018 avec les mises en service des lignes 63 000 volts entre Briançon et le Monêtier-les-Bains, puis entre l'Argentière-la-Bessée et Briançon.

La prochaine étape de la rénovation du réseau interviendra à l'été 2020 avec la mise en service de la ligne aérienne 225 000 volts Argentière-Serre-Ponçon. À partir de l'automne 2020, l'ancienne ligne 150 000 volts au sud de Briançon et la ligne 63 000 volts entre Gap et Embrun seront démontées, soit au total 70 km de lignes retirées du paysage. L'année 2021 marquera la dernière étape de la rénovation du réseau avec notamment la mise en service du poste électrique de Pralong.

Aujourd'hui, ce sont désormais  
**6 lignes mises en service**  
(quatre lignes souterraines,  
une ligne aéro-souterraine  
et une ligne aérienne)  
et **95 % des travaux aériens**  
déjà réalisés.



## ZOOM SUR...



## LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

### 85 % DES 6,9 M€ DÉJÀ ATTRIBUÉS POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS DU TERRITOIRE

Issu du contrat de service public signé entre l'Etat et RTE, le Plan d'Accompagnement de Projet (PAP) a pour vocation de susciter et de soutenir les initiatives locales, notamment dans les communes concernées par la création de nouvelles lignes aériennes. Le comité de pilotage rassemblant des élus, associations et autres organismes sous l'égide de la Préfecture des Hautes-Alpes, a déjà attribué près de 5,9 M€ sur 6,9 M€ soit 85 % de l'enveloppe allouée.

- Réalisation d'une cascade de glace artificielle à Freyssinières.
- Réalisation d'une ombrière de production d'énergie solaire sur un site de recharge intelligente de véhicules électriques avec le Syndicat Mixte d'Energie des Hautes-Alpes.
- Réalisation d'un pôle culturel - médiathèque à Embrun.
- Aménagements plan d'eau des 3 lacs par la Communauté de Communes-Serre-Ponçon-Val d'Avance.
- Réhabilitation de la maison des associations à Saint-Martin de Queyrières.



Création d'une ombrière de production d'énergie solaire avec le Syndicat Mixte de l'Energie des Hautes-Alpes, 2018. © SYME 05.